

Des compétences renforcées

Cela fait deux ans que notre collectivité est devenue l'une des 15 métropoles françaises créées par la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM). Sur le même territoire composé de 31 communes, elle a ainsi bénéficié de compétences renforcées et élargies, en provenance des communes, sur des domaines comme le développement économique, l'énergie, l'urbanisme, la voirie ou l'espace public. Collectivité de proximité, notre métropole dessine son action publique au sein d'un pacte de confiance avec les 31 maires. C'est ensemble que nous avons réussi cette première vague de transferts et assuré la continuité de l'action publique.

Un nouveau volet de la réforme territoriale est en cours en ce début d'année 2017. La Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, redéfinit les compétences de chaque collectivité. Plusieurs compétences du Département sont transférées vers la Métropole depuis le 1^{er} janvier afin de renforcer la cohérence de notre action sur le territoire. Après de longues, mais constructives discussions, nous nous sommes mis d'accord avec Kléber Mesquida, président du Département de l'Hérault. Le fonds de solidarité logement, le fonds d'aide aux jeunes, la culture et la voirie, hier à la charge du Département, deviennent aujourd'hui des compétences métropolitaines.

Un autre regard

En cette nouvelle année, nous avons voulu vous offrir un voyage au-dessus de notre territoire. À travers des photos de vos communes prises du ciel, le dossier du *MMMag* vous invite à redécouvrir ou admirer pour la première fois à cette échelle, notre beau territoire, qui s'étend de la mer Méditerranée aux confins du pic Saint-Loup. Une mosaïque de paysages qui en fait une métropole unique, ouverte sur les territoires voisins.

Les 90 élus de la Métropole se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2017, à vivre ensemble.



“ Ensemble réalisons de nouveaux rêves ”

Philippe SAUREL

Président de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de la Ville de Montpellier



VOUS AVEZ LA PAROLE !

Montpellier Méditerranée Métropole met à votre disposition une boîte à idées en ligne sur montpellier3m.fr. Chaque mois, nous publions deux de vos propositions.

“ Une seule carte pour la Métropole ”

J'ai plusieurs cartes pour les différents services de la Métropole (pass, piscines, médiathèques...) Il serait intéressant de pouvoir utiliser la même carte avec ces différents services activables au besoin.
Par **Arnaud**

La collectivité a un projet à long terme de Pass métropolitain qui comprendra notamment le Pass Métropole, les cartes d'abonné du réseau des piscines, la carte d'abonné du réseau des médiathèques... Mais dès cette année, un nouveau système de billetterie sera mis en œuvre dans le réseau des piscines qui permettra le paiement en ligne et facilitera leur accès.

“ Espace de restauration au Millénaire ”

Il manque au Millénaire une place où des enseignes de restauration pourraient apporter, avec des terrasses éloignées des voitures, un espace attractif de détente pour les salariés.
Par **Zorglub**

Un pôle commercial de 5000 m² et un parking d'une centaine de places, comprenant des espaces de restauration et une boulangerie, sortiront de terre au cœur du quartier Eurêka à Castelnau-le-Lez. Il viendra compléter l'offre déjà proposée aux salariés du secteur par les commerces installés au rez-de-chaussée du pôle de services Eurêka implanté près de Cap Omega au Millénaire.